

ENERGIES RENOUVELABLES : Nouveau schéma régional pour doubler le rythme de raccordement des EnR

Après plus de 2 années de concertations le **Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) de la région Occitanie** entre désormais dans sa phase de mise en oeuvre effective, pour doubler le rythme de raccordement des énergies renouvelables au réseau de transport et de distribution d'électricité d'ici 2030. Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet du [DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE](#) / T : 05.34.33.32.31, a ainsi approuvé le 30 décembre 2022 le montant de la quote-part due par chaque producteur d'énergie renouvelable souhaitant être raccordé aux réseaux. Cette contribution financière s'élève désormais à 77,55 KEuros par MW. **Une approbation qui acte l'entrée en vigueur du nouveau S3REnR Occitanie pour une durée de 10 ans.** <https://www.haute-garonne.fr/>